

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 10 mai 2021 à 19 h 33, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et la greffière adjointe M^{me} Marie-Hélène Rivest agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

21-05-416 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 10 mai 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlement hors cour / Convention de transaction / Dossier Cour supérieure n° 760-17-003915-157 / Autorisation de signature
3. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

21-05-417 Règlement hors cour / Convention de transaction / Dossier Cour supérieure n° 760-17-003915-157 / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT le recours judiciaire en « Requête introductive d'instance et mandamus » entrepris par la société 9268-0354-Québec inc. à l'encontre de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'intention des parties de régler hors cour le litige faisant l'objet du dossier judiciaire en Cour supérieure portant le numéro 760-17-003915-157, et ce, sans admission de part et d'autre, le tout aux conditions exposées dans la Convention de transaction annexée à la recommandation de Jean St-Antoine, greffier, datée du 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT que la Convention de transaction est conditionnelle à la réalisation des modalités y décrites;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, la Convention de transaction de règlement hors cour entre la Ville et 9268-0354-Québec inc. dans le dossier n° 760-17-003915-157 de la Cour supérieure ainsi que tout document requis permettant de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

21-05-418 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 35 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Marie-Hélène Rivest, notaire
Greffière adjointe